

Chiffres clés des signalements de violence au sein de la FFC

depuis la création de la cellule (janvier 2021)

13 personnes mises en cause (**100%** d'hommes)

- **6** sont des éducateurs

- **3** sont des dirigeants

- **2** sont des arbitres

- **2** sont des athlètes

75% des victimes sont de sexe féminin

1 affaire est liée au milieu du handicap

4 victimes étaient mineures au moment des faits

7 affaires sont concernées par du harcèlement sexiste, sexuel ou psychologique

3 affaires sont concernées par des violences sexuelles

1 affaire de bizutage

99% des affaires sont closes (1 dossier devant les juridictions administratives)

70% des signalements ont fait l'objet de mesures disciplinaires fédérales (suspension de licence et interdiction d'exercer toute fonction en milieu fédéral)

Le contrôle d'honorabilité

Contrôle des éducateurs sportifs bénévoles, des arbitres et dirigeants FFC

9 500 contrôles ont été réalisés en 2023

4 notifications d'incapacité ou mesures d'interdiction ont été prises

➔ Depuis janvier 2024, **6** nouveaux dossiers sont en cours d'instruction